

■ **Bien Plus SA**, à 1260 Nyon, avenue Alfred-Cortot 12, c/o Alexandre Bryner, CH-550-1053574-9. Nouvelle société anonyme. Statuts: 18 février 2008. But: l'achat et la vente, la promotion, l'aménagement, l'exploitation, la location, l'entretien, la gérance, l'administration, le courtage, l'expertise et l'échange d'immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que toute activité d'une fiduciaire (pour but complet cf. statuts). Selon déclaration de l'administratrice du 18 février 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Apport en nature/reprise de biens selon contrat du 18 février 2008: créance de CHF 70'000; en contrepartie, il est remis 100 actions de CHF 1'000, le solde de CHF 20'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Reprise de biens envisagée: part de copropriété de la parcelle 729 de la commune de Nyon pour CHF 700'000 au maximum. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Martin Marcela, de Couvet, à Allaman, avec signature individuelle.

Journal no 2504 du 25.02.2008  
(04366094 / CH-550.1.053.574-9)